



HAL
open science

La vallée de la Bellongue (Pyrénées-Couserans) au Moyen Âge

Stéphane Bourdoncle, Florence Guillot, Thibaut Lasnier, Hélène Teisseire,
Bourdoncle Stéphane

► **To cite this version:**

Stéphane Bourdoncle, Florence Guillot, Thibaut Lasnier, Hélène Teisseire, Bourdoncle Stéphane. La vallée de la Bellongue (Pyrénées-Couserans) au Moyen Âge. *Revue de Comminges et des Pyrénées centrales*, 2006, 2006 (2), pp.173-208. hal-02458385

HAL Id: hal-02458385

<https://hal.science/hal-02458385>

Submitted on 28 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La vallée de la Bellongue (Pyrénées-Couserans) au Moyen Age

Stéphane BOURDONCLE¹

Florence GUILLOT²

Thibaut LASNIER³

Hélène TEISSEIRE⁴

La vallée de la Bellongue est située dans les Pyrénées centrales françaises entre les départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Elle a été pendant deux ans le cadre d'une prospection archéologique doublée d'une enquête documentaire réalisée par Hélène TEISSEIRE et Florence GUILLOT, d'une étude linguistique par Stéphane BOURDONCLE, en même temps qu'une recherche de Master 1 menée par Thibaut LASNIER qui en inventoriait les sites fortifiés⁵. Ces actions s'intègrent au Programme Collectif de Recherche mené depuis 2004 sur le sujet « Naissance, fonctions et évolutions des fortifications à l'époque médiévale dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges »⁶. Cet article présente les résultats de cette recherche qui porte donc sur 14 communes, elles-mêmes parties du canton de Castillon-en-Couserans et de l'arrondissement de St-Girons, sous-préfecture de l'Ariège.

Une montagne ouverte

Le toponyme de la Bellongue plante le décor : dans un cadre de haute montagne, cette vallée est largement ouverte sur une amplitude plus importante que les autres vallées du secteur. Il s'agit donc d'un espace dominé par une montagne vigoureuse, mais dont l'envergure en fait un espace plus propice aux activités humaines que les autres vallées du haut Couserans. Cet évasement doit son origine à la faille nord-Pyrénéenne et aux roches tendres, pour la plupart schisteuses et marneuses⁷, qui composent les flancs nord et sud de la Bellongue. S'ajoute à ce particularisme, une originalité liée à la

¹ 2 rue du Bastion 09100 Pamiers. stephane.bourdoncle@ac-toulouse.fr

² 77 cité Péchiney 09220 Auzat. flo.guillot@tiscali.fr

³ 09800 Alas. tibslas@hotmail.com

⁴ 2 rue du Bastion 09100 Pamiers. stephane.bourdoncle@ac-toulouse.fr

⁵ LASNIER Thibaut, *Inventaire des fortifications médiévales dans le haut Couserans*, Toulouse, UTM II, mémoire de master I sous la direction de Nelly POUSTHOMIS, 2 tomes, 2005.

⁶ Sous la direction de Florence GUILLOT.

⁷ On rencontre aussi quelques calcaires secondaires plus durs. Ceux-ci sont surtout situés en altitude, sur la crête nord de la vallée et provoquent à proximité des sommets un redressement des pentes.

direction ouest-est du talweg. Cette anomalie favorise en premier lieu les relations vers l'ouest avec la vallée d'Aspet accessible à l'amont de la Bellongue par un col de très faible altitude pour les Pyrénées, en dessous de 1100 m. Mais elle est aussi à l'origine d'une climatologie moins humide que dans les autres secteurs des Pyrénées françaises centrales. Ces caractères favorables à l'implantation humaine sont encore clairement lisibles dans un paysage très anthropisé. Les villages sont plus nombreux que nulle part ailleurs en haut Couserans. Parcourue par la rivière nommée La Bouigane, la Bellongue conflue avec la vallée du Lez, qui est elle-même affluente du Salat, rivière principale du Couserans. Le réseau hydrographique est relativement simple, tout comme la morphologie globale de la vallée : la Bouigane forme l'arête axiale quasi unique de la vallée, axe qui reçoit en rive gauche comme en rive droite de petits ruisseaux affluents plus ou moins parallèles les uns aux autres. Les villages sont groupés au fond de cette vallée et sur le versant nord, exposé au sud. A la faveur de roches plus dures, la vallée connaît trois rétrécissements légers qui la cloisonnent et compartimentent l'habitat disposé de part et d'autre de ces contractions. Après une large confluence avec le Lez à proximité du chef-lieu de canton Castillon-en-Couserans, le fond de vallée se fait à peine plus étroit, isolant quelque peu des agglomérations de l'amont le village d'Audressein qui est établi exactement à la confluence. Au-dessus, après avoir passé Argein, Villeneuve, Aucazein, Buzan et Illartain, on assiste à un nouveau resserrement qui délimite un autre bloc dans le paysage et qui comporte de nombreux villages, d'Augistrou à Augirein. Au-delà, après une petite gorge sinueuse, la pente de la vallée augmente plus rapidement et n'existent plus que deux villages, celui de St-Lary et celui de Portet d'Aspet situé sous le col éponyme et constituant la première commune du département de la haute Garonne.

Les voies de communication

Force est de constater que, de par son axe perpendiculaire avec le massif des Pyrénées, la vallée de la Bellongue a sans aucun doute été une voie de passage privilégiée entre l'actuel Comminges et le Couserans dès l'installation des hommes dans cette frange des Pyrénées centrales. En effet, à l'est, la vallée conflue avec le Lez qui permet à son tour de rejoindre à une dizaine de kilomètres Saint-Girons, Saint-Lizier et l'ensemble du Couserans. De l'autre côté, la vallée de la Bellongue remonte à l'ouest progressivement, avec une faible pente, jusqu'au village de Saint-Lary qui est à la confluence de deux vallées : la Bouigane au sud, la Goute au nord-ouest qui permet d'atteindre le Col du Portet-d'Aspet (1069 m).

Au sud, la Bouigane se poursuit sur un kilomètre et se divise à son tour en deux courtes vallées encaissées : la vallée d'Autrech permettant de monter jusqu'aux estives et rejoignant la haute vallée du Ger par le col de la Croisette (1469 m) et de Piéjau (1492 m), tous deux très proches ; l'autre

vallée, celle de Ruech communiquant avec la vallée de Biros et les villages de Sentein, Antras, Irazein par le col de Nédé (1289 m) et, en outre, remontant vers le col de l'Estrade, véritable carrefour d'estives.

Pour arriver au Col de Portet-d'Aspet, la route monte plus rapidement à partir Saint-Lary et passe par le village de Portet-d'Aspet. La vallée de la Bellongue et le Col de Portet-d'Aspet forment le passage le plus direct et à la fois le plus facile d'accès pour communiquer avec l'ensemble du Comminges. Ils permettent de rejoindre rapidement Saint-Bertrand-de-Comminges, anciennement *Lugdunum Convenarum* ; il est aussi possible d'atteindre sans détour les hautes vallées et notamment le Luchonnais, où se situent le Pont du Roi (582 m) et le Col de Portillon (1293 m), offrant des voies de passages aisées pour se rendre vers l'autre versant des Pyrénées.

De ce fait, il est convenable de penser sans aucun doute que la vallée de Bellongue a servi de voie de communication durant l'Antiquité entre les *civitates Consoranni* et *Convenarum*. Le toponyme *l'estrade*, figuré sur les matrices du cadastre napoléonien, pourrait rappeler une voie antique. Il désigne aujourd'hui les parcelles de prairie où se trouve le centre de vacances d'Argein, sur la rive droite de la Bouigane. Selon VITEAU, le toponyme correspondrait au tracé de l'ancienne voie romaine qui remontait la vallée mais aucun vestige de *via strata* n'a été relevé sur le terrain⁸. Un col porte le même toponyme au sud de Saint-Lary au bout de la vallée de Ruech, à 1430 m d'altitude. Il marque un carrefour clairement visible sur les cadastres anciens et actuels, mais dans ce cas, l'altitude et sa situation l'écarte définitivement du sens qu'on lui accorde pour l'époque romaine. Néanmoins, à proximité du chemin qui mène au col de l'Estrade, une mine de cuivre, dite au XIXe « romaine », est située à flanc de montagne (1320 m) et aurait, selon M. METTRIER, été ouverte au feu⁹. Ce dernier signale par ailleurs la découverte de « débris d'anciens creusets », qui, pour J.-E. GUILBAUT, pourraient être des pilons d'amphores, souvent confondus par les prospecteurs miniers avec des creusets¹⁰.

Avant le Moyen Age central

⁸ D'après TROIPLIS Laurent, *Le Haut-Salat et le Castillonnais oriental de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive*, mémoire de maîtrise, U.T.M., 1995, sous la dir. de R. SABLAYROLLES p. 103.

⁹ METTRIER M., Description des gîtes minéraux du haut bassin de la Garonne, dans *Bull. Soc. Géogr. Toulouse*, 1893, p. 316.

¹⁰ GUILBAUT Jean-Emmanuel *Prospectations minières dans les Pyrénées ariégeoises*, programme H 27, projet 1, S.R.A. Midi-Pyrénées, ms, 1982, pp. 49-50.

L'origine du comté de Couserans dans l'Antiquité est difficile à déterminer exactement. Le récent article de R. Sablayrolles¹¹, « *Les limites de la cité de Toulouse* », nous permet d'entrevoir de façon plus claire une évolution possible de cette zone, déjà étudiée par M. Labrousse. Ce dernier s'appuie sur « *la relative pérennité* » des limites entre la cité antique et l'évêché médiéval qui « *lui permettait de remonter de l'évêché médiéval au pagus Tholosanus carolingien, du pagus à la cité de l'Antiquité tardive* », ce qui n'est rien d'autre qu'une méthode régressive. Mais R. SABLAYROLLES souligne que cette hypothèse ne tient pas compte des bouleversements engendrés par l'installation du royaume wisigothique et postérieurement par le démembrement de l'évêché de Toulouse au XIVe siècle. Cependant il propose une appartenance, à la fin du I^{er} siècle de notre ère, des *Conсорanni*, à la Narbonnaise, s'appuyant ainsi sur R. LIZOP¹² « *qui considérait que les Convenae et Conсорanni avaient un destin indissolublement lié* ». Ainsi « *la Civitas conсорannorum provenait du démembrement d'une grande cité convène* ». Pline mentionne, de plus, les « *Conсорanni parmi les peuples pyrénéens de l'Aquitaine augustéenne* ». R. SABLAYROLLES situe, d'après l'hypothèse de M. CHRISTOL, « *l'élévation des Conсорanni au statut de civitas* », entre le I^{er} et le IVe siècle de notre ère, faisant perdre à Toulouse et à la cité des Convènes une partie de leur territoire, en repoussant leurs limites.

On peut donc proposer la chronologie, toute relative, suivante¹³ :

79 de notre ère :

- Les *Conсорanni* sont mentionnés pour la première fois dans Pline l'Ancien cités parmi les vingt-trois peuples de l'Aquitaine ethnique inclus par Auguste dans la province d'Aquitaine.

Fin IVe / début Ve siècles :

- Elévation des *Conсорanni* au statut de *civitas* attesté par la *Notitia Galliarum*. Mais les historiens de cette période estiment qu'elle remonte à l'époque de la réorganisation de l'empire par Dioclétien (fin IIIe s.). La cité des *Conсорanni*, et celle de *Conuenae*, appartiennent à la Novempopulanie.

506 :

- Concile d'Agde : un évêque de Saint-Lizier est présent. On peut estimer qu'étant donné les sources actuelles et leur connaissance, la superficie de la cité des *Conсорanni* de l'Antiquité tardive est

¹¹ SABLAYROLLES Robert, « Les limites de la cité de Toulouse », in *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, sous la direction de Jean-Marie Pailler, coll. de l'Ecole Française de Rome, n°281, 2002, pp.307-326

¹² LIZOP Raymond, *Histoire de deux cités gallo-romaines : les Convenae et les Conсорanni (Comminges et Couserans)*, Toulouse, Privat, 1931

¹³ Nous devons remercier ici Marie-Geneviève COLIN, du Service Régional de l'Archéologie, pour son aide précieuse dans nos recherches sur l'Antiquité tardive ainsi que pour cette chronologie relative qu'elle a dressée, d'après ses propres recherches tirées de sa thèse *Edifices et objets du culte chrétien dans le paysage rural de Novempopulanie (IVe-Xe siècles) : recherches d'Archéologie et d'Histoire*, Jean Marie PAILLER et Jean GUYON, directeurs, UTM 2004, 3 volumes.

approximativement calquée sur celle du diocèse médiéval de Couserans. Au moins dès cette époque la partition bipolaire du futur département de l'Ariège est réelle entre à l'ouest le bassin du Salat et le Séronais (*Conсорanni*), et à l'est les ensembles du bassin de l'Hers-bassin de l'Ariège et de ceux de la Lèze et de l'Arize (*civitas Tolosa*).

Haut Moyen Age :

- les éléments sont aussi très minces et l'étude des limites de cité est très déterminée par la démarche régressive induite des limites des diocèses médiévaux.

En outre, peu de vestiges archéologiques témoignent d'un passé antique dans la vallée de la Bellongue. Les indices archéologiques sont absents pour la protohistoire si ce n'est de rares mobiliers découverts de façon fortuite : hache plate du Bronze ancien (commune de Villeneuve)¹⁴, hache plate à tranchant convexe (commune de Buzan)¹⁵. Ce type de mobilier a été retrouvé en plus grand nombre dans les hautes vallées du Biros et de Bethmale, mais aussi dans la petite vallée fermée de Balaguères en aval et au dessus du Lez, toutes trois également dans le Castillonnais.

Aucun site n'a été identifié pour le I^{er} Âge du Fer dans la Bellongue alors que plusieurs sites ont été fouillés au XIX^e siècle dans les vallées de Bethmale et de Biros. A Saint-Jean-du-Castillonnais, la présence de céramiques protohistoriques peut être un indicateur d'occupation dans ce secteur.

De l'époque romaine, seul un autel votif portant une inscription latine, utilisé en remploi dans le mur sud de l'église d'Argein, a été identifié par R. SABLAYROLLES. Il s'agit de l'une des trois inscriptions retrouvées dans le secteur du haut Couserans, avec Arrien et Bordes-sur-Lez, toutes trois dans le Castillonnais. Sur celle retrouvée dans la zone qui nous concerne, on lit l'inscription : *deo / Arsilunn / o. Maxum(us) / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*. "Au dieu Arsilunnus. Maxumus a quitté son voeu avec empressement et reconnaissance"¹⁶. Cette inscription serait antérieure au IV^e siècle. L'analyse des noms de personnes dans celle-ci démontrerait l'existence d'une tradition païenne indigène qui perdura sous l'Empire ; une divinité visiblement indigène, Arsilunn, est encore honorée à Argein. Elle peut sans doute être rapprochée d'Astoilunnus que nous retrouvons à Burgalaïs et qui compte parmi les divinités aquitaines¹⁷.

Ce vestige est le seul témoin de l'époque romaine dans la vallée de Bellongue, ce qui suggère une romanisation relativement limitée alors que le centre administratif ne se situe qu'à une dizaine de kilomètres à l'est. En revanche, à mi-distance de Saint-Girons, aux alentours de Moulis, les indices

¹⁴ ESCUDE-QUILLET Jean-Marie, MAISSANT Catherine, *Carte archéologique de la Gaule – L'Ariège*, sous la dir. de SABLAYROLLES Robert, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, C.N.R.S., Candé, 1996, p. 178.

¹⁵ Idem, p. 92.

¹⁶ Idem, pp. 70-71.

¹⁷ TROIPLIS Laurent, *op. cit.*, pp. 102-103.

d'occupation romaine sont multiples : carrière de marbre et *villa* à Aubert, pile funéraire à Luzenac. En opposition, la vallée de la Bellongue ne présente pas de témoignage de grand domaine, marqueur essentiel dans le monde agricole de la romanisation. Toute précaution gardée dans la perspective de nouvelles découvertes, la romanisation dans le haut Couserans semble s'amenuiser à mesure que les vallées s'enfoncent dans les montagnes et qu'elles s'éloignent du centre de la *civitas Consoranium*. La vallée de la Bellongue et plus globalement le Castillonais illustrent bien cette hypothèse.

Au Moyen Age central

Le comté de Couserans qui inclut la vallée de la Bellongue réapparaît dans la documentation écrite au début du XI^e siècle à deux occasions. Le comté et son évêché sont attribués au début du XI^e siècle à Bernard, fils cadet du comte de Carcassonne, dans le testament de Roger-le-Vieux vers 1002, en même temps que les territoires plus à l'est qui formeront le comté de Foix¹⁸. Ceux-ci résultent des conquêtes récentes arrachées vers le milieu du Xe siècle au *pagus tolosanus* carolingien.

Dans les années 1030-1050, le premier comte de Foix, successeur de Bernard, contrôle toujours le comté de Couserans qui est mentionné dans des accords familiaux¹⁹.

Dans les années 1090-1095, une documentation écrite à peine plus riche démontre que le comte de Foix est toujours comte de Couserans à la veille de son départ en Terre Sainte pour la première croisade²⁰. La dernière mention d'un rassemblement des deux comtés sous la *potesta* fuxéenne date des années 1125-1126²¹ ; mais au XII^e siècle, comme auparavant, les deux territoires ne sont jamais confondus dans les actes. En effet, le comté de Foix est de création récente, tandis que celui de Couserans paraît être issu du haut Moyen Age et correspondre au territoire épiscopal. La vallée de la Bellongue s'inscrit dans une des franges ouest de ce comté-évêché du haut Moyen Age.

¹⁸ vers 1002, Original perdu : caisses dites du château de Foix. Copie fin XII^e et moderne : Archives départementales de l'Ariège, E1. Copie moderne, Bibliothèque Nationale, fonds Doat, 165, f°86. Edition, DEVIC – VAISSETTE, *Histoire Générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, tome V, acte 162, col. 344-346.

¹⁹ 1030-1050, originaux perdus, copies fin XII^e et moderne : Archives départementale de l'Ariège, E 1. Copies Archives Nationales, J. 879, n°7. Edition, DEVIC – VAISSETTE, tome V, acte 202, col. 408 - 411. Edition, CROS-MAYREVIEILLE, *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, tome I, 1846, pp. 49-50, acte XXXIX

²⁰ Voir notamment 1095, Original perdu, Copie : Bibliothèque Nationale, fonds Doat, volume 165, f°240. Edition, DEVIC – VAISSETTE, tome VIII, acte 388 - II, col. 736-7 et DOVETTO J., *Cartulaire des Trencavel*, CRIHCC, Carcassonne, 1997, acte 347, p. 81.

²¹ 1126, 2 des kal. d'av. Original perdu : caisses dites du château de Foix. Copie, Bibliothèque Nationale, fonds Doat, 166, f°107. Editions, DEVIC – VAISSETTE, tome VIII, acte 490 - II, col. 928-9 et DOVETTO J., *Cartulaire des Trencavel*, CRIHCC, Carcassonne, 1997, acte 373, p.89.

Au début du XIIe siècle, entre Roger, comte de Foix de 1126 à 1148 et son successeur Roger-Bernard, le comté de Couserans change de main sans que nous possédions d'explication précise de cette mutation qui semble peut-être due à la territorialisation et à l'individualisation des patrimoines comtaux. Il est alors récupéré par le comte de Comminges, seigneurie pyrénéenne plus à l'ouest. Ce changement fut peut-être conflictuel, comme le suggère une guerre entre comtes de Foix et de Comminges qui aurait pu se poursuivre et dont on a mention à la fin du XIIe siècle. Cette mutation de l'autorité publique perdure et à la fin du XIIe siècle, le comte de Comminges, érige dans cet ensemble une vicomté de Couserans qu'il lègue à son fils cadet.

La vallée de la Bellongue ne fit jamais partie de cette vicomté et resta donc directement dans la *potesta* des comtes de Comminges.

Au XIIe siècle, le cartulaire de la commanderie templière de Montsaunès démontre que les comtes de Comminges ont conservé quantité de biens dans cette vallée, dont certains sont des dons. Cette commanderie -fondée justement par une donation d'un comte de Comminges en 1134- était située dans le village éponyme dominant la confluence du Salat avec la Garonne. Les templiers reçurent quantité de donations des comtes mais aussi des seigneurs locaux dès le milieu du XIIe siècle. Ces donations²² portaient sur des biens concentrés dans les villages et terroirs d'Audressein, Argein, Castillon, donc en aval de la vallée, et dans une moindre mesure à Augistrou, Illartein, St-Martin d'Audressein, Bidaros et Galey. Elles constituaient un patrimoine important en haut Couserans, patrimoine qui s'étend au-delà de la Bellongue même si cette dernière paraît en être le point le plus dense. Néanmoins, les donations portèrent essentiellement sur des terres ou des droits éparpillés et ne concernèrent jamais des seigneuries ou des villages entiers. Il s'agissait donc réellement d'un patrimoine foncier propre à rapporter des revenus par une gestion éloignée fondée sur l'affermage et non pas d'une mise en valeur directe²³. La constitution de ce patrimoine foncier n'eut donc pas a priori de conséquence sur les grands traits de l'occupation du sol dans cette vallée.

Les évêques de St-Lizier ne sont que peu possessionnés dans ce secteur, un peu à l'image du reste de la haute montagne couserannaise²⁴. De l'évêché dépendent des églises –probablement bien avant que la documentation écrite n'en fasse part-, mais jamais des seigneuries, villages ou terroirs. Aucune autre seigneurie ecclésiastique n'est connue et cette faiblesse pourrait expliquer l'absence de villages de type ecclésial. Les églises dans la dépendance de l'évêque, dont leurs dîmes et autres droits, sont celles

²² Voir notamment :

BABY, *op. cit.*

HIGOUNET Charles, « Cartulaire des Templiers de Montsaunès », in *Bulletin Philologique et Historique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, années 1955/1956, Paris, 1957.

²³ Voir notamment le catalogue des revenus de Montsaunès dans la seconde moitié du XIIIe siècle, BABY, *op.cit.*, acte 37.

²⁴ Voir FAVRY A., *Evêques et dîmes à la fin du XIIe siècle dans le Couserans (Ariège)*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1994.

de Villeneuve, Audressein, Argein, Aucazein, Castillon, Illartain et Sor. Ces églises sont toutes situées dans la portion aval de la vallée.

Malheureusement, et comme beaucoup de secteurs de montagne, il n'a pas été conservé de mentions du mouvement de la Réforme Grégorienne sur ce secteur, ce qui limite grandement nos investigations tant sur la question de l'origine du patrimoine ecclésiastique épiscopal que sur la part des églises et de leurs droits dans les patrimoines des seigneurs laïcs locaux. De plus, la proximité des Hautes Pyrénées avec la Bigorre et le Béarn, nous amène à poser la question de l'existence de quelques abbés laïcs dans la zone de notre étude. Ainsi un juriste portant le nom de famille « *abadia* » est mentionné au XIII^e siècle²⁵. Certes l'indice reste mince, mais ce patronyme est particulièrement connu dans les zones proches précédemment citées et assez peu usité dans les contrées couserannaises pour être souligné. Les seigneurs laïcs apparaissent dans les premiers actes conservés au cours du XII^e siècle.

Les seigneurs de Castillon, soumis aux comtes de Comminges paraissent être les acteurs principaux de la domination nobiliaire sur cette zone. Ils contrôlent le village castral principal, concurrent sur la confluence de la Bouigane avec le Lez de l'ancien pôle de peuplement d'Audressein/St-Martin. Sous leur influence, Castillon fait figure à la fin du Moyen Age de véritable bourg castral contrôlant la haute vallée du Lez. En 1339, Salies-du-Salat est encore le chef-lieu d'une vaste châtelainie comtale commingeoise incluant le Castillonnois, mais en 1375, Castillon devient chef-lieu de châtelainie – incluant la Bellongue et la haute vallée du Lez- par démembrement de la châtelainie de Salies. Cette châtelainie connaît classiquement une direction bi-partite composée d'un bayle et d'un châtelain. Bien avant l'érection de Castillon en chef-lieu de châtelainie, les seigneurs de Castillon paraissent être les relais de l'autorité comtale. Leurs prénoms sont uniques : ce sont des Odon, prénoms absents de l'onomastique des autres seigneurs de la Bellongue et du Couserans. Peut-être ont-il été mis en place par les comtes de Comminges pour asseoir leur autorité, ce qui expliquerait leur originalité onomastique mais aussi la mise en place d'un village castral en site stratégique de confluence et sur un site nouveau, isolé du peuplement plus ancien.

A l'amont de la Bellongue surtout, apparaissent aussi les seigneurs d'Aspet, autres fidèles et seigneurs importants du comte de Comminges. Leur seigneurie déborde au-delà de la vallée d'Aspet par le portet d'Aspet, col qui donne accès à la Bellongue. Cette seigneurie pourrait être plus anciennement possessionnée en Bellongue que celle des seigneurs de Castillon, car apparaissent des liens de vassalité entre de petits seigneurs locaux et les Aspet et ce jusqu'à Audressein²⁶, dès le XII^e siècle.

²⁵ 1278, Magistrat Peire de *Abacia*, BABY, *op.cit.*, acte 34.

²⁶ Voir par exemple : XII^e siècle, Vital de *Scassen* (D'Audressein) et sa fille Lucie donnent au temple le fief qu'ils tenaient de Raimon d'Aspet, sauf la lande du pont. R. d'Aspet (avec son conseil). BABY, *op.cit.*, acte 16.

Hormis, les Castillon et les Aspet, les seigneurs qui apparaissent dans la documentation écrite médiévale sont surtout de petits seigneurs locaux que l'on ne retrouve pas en dehors de ce secteur. Parmi ces familles, celle de Saint-Lary apparaît relativement souvent²⁷. On connaît aussi des Galey²⁸, des Sor²⁹, des Scassen -d'Audressein- et des Saint-Quintin³⁰. Leurs noms sont diversifiés ce qui interdit tout rapprochement entre ces familles mais aussi avec celles d'Aspet et de Castillon. D'autres seigneurs portent un nom extérieur à ceux de la Bellongue, mais de localités proches, tels les Sessaun³¹. Existente aussi quelques familles dont nous ne pouvons préciser l'origine, tels les Argilers³². Mis à part les cas des familles d'Aspet et de Castillon, les autres familles seigneuriales locales portent des noms de lieu qui ne correspondent pas aux quelques bâtiments castraux que nous avons pu dénombrer. Cette seigneurie paraît foncière et non châtelaine, tout se passe comme si les deux seuls véritables seigneurs du Moyen Age central, ceux qui accèdent à la châtellenie, sont les Aspet et les Castillon, ce qui suggère une hiérarchie bien marquée avec les autres seigneurs à partir du XIIe siècle. On ne peut malheureusement pas définir les possesseurs des quelques fortifications du Moyen Age central qui existent en Bellongue.

Enfin, quelques seigneurs, de la plaine commingeoise, paraissent dans des donations, souvent peu nombreuses et limitées, tels les Montpezat³³, mais jamais aucun seigneur de l'Est. Aucun membre de la zone d'influence fuxéenne n'est nommé, ce qui confirme pleinement la superficialité de droits des comtes de Foix sur ce secteur, même à l'époque où ils sont mentionnés dans les grands accords familiaux jusqu'au début du XIIe siècle. La Bellongue est commingeoise au XIIe siècle, il semble qu'elle le soit au XIe siècle au moins déjà.

Un habitat groupé ancien [figure 1]

L'habitat en vallée de la Bellongue apparaît polarisé, constitué de villages ou hameaux tous d'importance moyenne. Les écarts sont peu nombreux et nombre d'habitats sont constitués à proximité d'une église paroissiale, cimétériale. On dénombre des villages de fond de vallée, majoritaires, le long de cours d'eau et de la voie de communication principale et des villages de versants, tous en soulane. L'altitude de ce peuplement ne dépasse pas 900 m.

²⁷ Première mention : 1178, Bonus homo de *Sant Lari*, HIGOUNET, *op.cit.*, acte 24.

²⁸ Première mention : 1178, W. *Aroger de Galauer*, BABY, *op.cit.*, acte 11.

²⁹ Première mention : : XIIe s., P. de Sor, HIGOUNET, *op.cit.*, actes 85 et 85 a.

³⁰ Première mention : : XIIe s., Amiel de Saint-Quintin, HIGOUNET, *op.cit.*, actes 85 et 85 a.

³¹ HIGOUNET, *op.cit.*, actes 85 et 85 a.

³² 1178, Adémar de Argilers, HIGOUNET, *op.cit.*, acte 24.

³³ Commune du Gers. Vers 1165-1168, Peire de Medols conteste la donation faite aux templiers de Montsaunés par son beau-père, *Arsivus* de Montpezat. BABY, *op.cit.*, acte 1.

Les villages, aujourd'hui existants, sont presque tous mentionnés dans les actes de la documentation écrite médiévale et ce, malgré sa déficience numérique et chronologique, comme le souligne Pierre BEC, citant Charles HIGOUNET³⁴. Seuls, quelques hameaux dédoublant des habitats plus importants n'apparaissent pas mais leur proximité avec des chefs-lieux paroissiaux peut expliquer cette carence. De même, il nous faut souligner que presque tous les habitats mentionnés au Moyen Age existent encore aujourd'hui : l'immobilisme des pôles de peuplement est frappant. Seul Bidarros a disparu : cet habitat était situé sur la soulane entre St-Jean et Galey³⁵. Il ne paraît jamais avoir disposé d'un lieu de culte propre et pourrait n'avoir été qu'un peuplement secondaire. Mentionné au XIIIe et au XIVe siècles³⁶, il est décrit comme composé d'un casal ou d'un manse. En 1474, les habitats de cette soulane apparaissent dans un « *accord au sujet des pacages de Montastruc entre les habitants d'Orchein, Vidaros, Galey, Saint Jean et Busan et les co-seigneurs de Montastruc* » qui cite « *les habitants de la totalité des terres d'Orchein, de Vidarros, de Galey, de Saint Jean et de Busan / habitatoribus universitatis terrarum de orchennio de vidarrosso de galaesio de sancto johanne et de busano* »³⁷. Après cette date, le lieu n'est mentionné qu'en tant que lieu-dit sous les deux orthographes Bidarros et Vidaros, dans les Reconnaissances et Terriers de 1667, 1676 et 1686³⁸. Dans ce dernier, il appartient à la paroisse et au terroir taillable de Galey. Il s'agit du seul habitat dont nous sommes certains de la désertion : d'autres pôles -notamment ceux des rares châteaux, tels Durfort³⁹- pourraient avoir groupé plus que les quelques maisons qui apparaissent sur les cadastres napoléoniens, mais aucune information ne permet de préciser leur importance. Tout au plus peut-on noter, que l'absence de mention dans des actes au Moyen Age, combinée à la lacune de site ecclésial sur ces habitats, paraît démontrer leur faible importance.

Depuis le XIIIe siècle au moins, la fixité des pôles de peuplement paysans sur la vallée de la Bellongue est évidente, ce qui correspond à la dynamique générale du peuplement pyrénéen. Ici, tout comme en haute vallée de l'Ariège, seuls les habitats périphériques ou interstitiels ont pu disparaître et encore rarement. Cette constatation pose le problème de l'origine de ce semi villageois qui n'apparaît qu'à la faveur de la documentation au XIIIe siècle.

Or, les plans de ces villages sont relativement cohérents, en dehors des cas particuliers de Castillon, Villeneuve, Terrefête et Orchein. Étudiés à partir des cadastres napoléoniens, ils se révèlent constitués de quartiers denses, coalescents mais sans organisation véritable entre eux, mise à part celle qu'impose

³⁴ BEC P., *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la Couronne*, Toulouse-Paris, 1949, p.417

³⁵ Meule de Bidau, ruisseau de Bidarros : toponymes de la carte I.G.N.

³⁶ Seconde moitié XIIIe s., « *Casal del mas de Bidaross* », BABY, *op.cit.*, acte 37.

1276, le casal de Franc *Casau* à Bidarros, BABY, *op.cit.*, acte 32.

1436, BABY, *op.cit.*, acte 46 « Bidarros ».

³⁷ Archives Départementales 09, 216 EDT DD1.

³⁸ Archives Départementales 09, 118 EDT CC1 ; AD 09, 122 EDT CC1 ; AD 09, 2Mi 1R/9-10.

³⁹ Commune de Galey, lieu-dit le château.

la topographie. Le bâtiment cultuel est toujours à l'extérieur de ces groupes de quartiers, suggérant une construction postérieure à la mise en place des agglomérations villageoises, même dans le cas où ces églises sont romanes et au cœur de leur cimetière. Si l'on tient compte en outre, de l'importance de la diffusion dans les actes médiévaux⁴⁰ et dans la micro-toponymie du casal⁴¹, la formation de ces villages semble en tout point analogue aux agglomérations casalières définies par Benoît CURSENTE en Gascogne⁴² et que l'on dénombre aussi dans la vallée de l'Ariège⁴³. En s'attachant à la documentation catalane, il souligne un accroissement des consécration d'églises au IXe siècle, où « *un groupe d'habitants déjà installé (...) s'entend pour édifier une église en un lieu qui ne se trouve dans l'enclos d'aucune des maisons fondatrices. Postériorité de l'église et nécessité de l'implanter dans un terrain neutre (...) ainsi s'expliquerait, (...) le caractère souvent marginal des églises que l'on peut observer dans les villages pyrénéens* »⁴⁴. La Bellongue aurait donc connu au cours du haut Moyen Age une première vague d'agglomération en villages casaliers qui a largement résisté aux éventuelles modifications postérieures. Benoît CURSENTE s'intéresse d'ailleurs au cas du casal de Saint Quentin à Galey, qui fait « *l'objet de plusieurs chartes dans le cartulaire de Montsaunès* ». Ainsi, en 1436, le casal est décrit en ces termes « *Bertrand de sanct Quinti habitant de Galae a reconegut... per lo casalage de Sant Quinti ab totas sas terras, pratz deldit casalage...* »⁴⁵. A souligner le rapport entre le nom de famille et le nom du casal, fait que l'on remarque également à Audressein où bon nombre de quartiers du « cadastre napoléonien » portent des noms d'homme. Ces constats pour la Gascogne et le piémont pyrénéen sont à rapprocher dans une certaine mesure de l'étude de Dominique BAUDREU sur les villages médiévaux audois⁴⁶. Il remarque également, outre le village ecclésial et le village castral, le « *village ouvert* », caractérisé par une absence d'enclos collectif et de noyau monumental (château ; église), par un habitat ouvert et des églises paroissiales « *en position périphérique ou extérieure sans relation étroite avec la distribution de l'habitat* ». Il

⁴⁰ Le casal de Saint-Quintin (commune de Galey) est souvent mentionné, on en rencontre aussi dès le XIIe siècle autour d'Audressein.

⁴¹ Par exemple : quartier de casalère à Portet d'Aspet. On connaît aussi un homme nommé Peire del casal et son frère Bernat, mentionnés en 1256, BABY, *op.cit.*, acte 25.

⁴² CURSENTE Benoît, *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XIe-XVe siècles)*, Toulouse 1998 et BERTHE Maurice – CURSENTE Benoît, *Villages Pyrénéens, morphogenèse d'un habitat de montagne*, colloque FRAMESPA 1997, Toulouse, 2001.

⁴³ Voir par exemple : GUILLOT Florence, *L'occupation du sol en Axois du Xe au XIVE siècles, Autour de Montaillou, un village occitan*, colloque sous la dir. d'Emmanuel LE ROY LADURIE, 2000, Cahors 2001.

⁴⁴ CURSENTE Benoît, *Le village pyrénéen comme « village à maisons »*. Premières propositions, in *Villages Pyrénéens. Morphogenèse d'un habitat de montagne*, Maurice Berthe et Benoît Cursente ed., CNRS, UTM, Toulouse, 2001, pp.157-169, plus particulièrement les pages 159 à 163.

⁴⁵ CURSENTE Benoît, *Des maisons et des hommes. La Gascogne médiévale (XIe-XVe siècle)*, Toulouse, PUM, coll. Tempus, 1998, p.399, note 193.

⁴⁶ BAUDREU Dominique, « *Formes et formations de villages médiévaux dans le bassin de l'Aude* », in *Habitats et territoires du Sud*, 126^{ème} congrès national des sociétés historiques et scientifiques 9-14 avril 2001 Toulouse, Paris, ed. C.T.H.S., pp.65-89

estime que « *les formes villageoises ouvertes [...] doivent être interprétés comme les plus anciennes* » ayant une origine pré-féodale résultant « *de la première croissance des temps carolingiens* ».

Cette vallée connaît donc un peuplement polarisé ancien et durable tout à fait comparable à ce que l'on connaît d'autres vallées pyrénéennes, mais sans pour cela être totalement identique puisqu'il s'éclaire de caractères particuliers qu'il faut à nouveau souligner : une anthroponymie ancienne pré-celtique et plus germanique que romane, et une plus grande présence et prégnance de l'église dans le regroupement villageois, tant parce que quelques noms de villages sont ceux des dédicaces, que parce que les églises sont ici très souvent en position supérieure, au-dessus des habitats et sur de petits sommets.

Cette hypothèse est confirmée par la rareté prononcée des habitats castraux et par la quasi absence d'une dynamique castrale dans le paysage. Finalement, seul Castillon est une réussite du point de vue du peuplement. Les autres châteaux sont rares, isolés, comme à Durfort ou au Castéras de Villeneuve. Le peuplement n'est pas châtelain.

Le cas de Castillon est exceptionnel, mais on peut douter que la réussite de cet habitat se soit réalisée dès la construction du château au Moyen Age central et non pas lors de son érection en chef-lieu de châellenie et de son accès à des franchises à la fin du Moyen Age. Ce village est clairement en concurrence pour la domination de la confluence Bouigane/Lez avec celui d'Audressein qui comporte d'indéniables caractères plus anciens, notamment une église paroissiale construite juste à la pointe de la confluence. Cette unique réussite de polarisation du peuplement par le château est donc celle d'un habitat privilégié doté d'avantages indéniables.

Restent trois villages atypiques : ceux de Villeneuve, Terrefête et Orchein.

Dans le premier cas le sommet du Castéra situé à une centaine de mètres est resté isolé, mais le toponyme Villeneuve (parfois aussi Villeneuve d'Argein) souligne la nouveauté de cette implantation. D'autant que le plan du village montre une remarquable régularité de forme ovale qui suggère un ilottement coordonné, mais aussi peut-être une enceinte villageoise. Malheureusement, la documentation écrite trop chiche n'éclaire pas ce cas au-delà de ces quelques constatations.

Le cas d'Orchein est encore plus obscur. A première vue, toponyme villageois et situation de l'église⁴⁷ détermineraient un village casulier. Néanmoins, les plans du cadastre napoléonien dessinent un habitat groupé quadrangulaire, sorte de réduit qui aurait pu être fortifié. Ici non plus, rien ne vient expliciter cette régularité du bâti.

Terrefête semble avoir supplanté l'habitat casulier d'Augirein. Ce village dont le toponyme est construit sur la *terra fita* sous-tend un ouvrage défensif du Moyen Age central. Il s'agit d'ailleurs d'un

⁴⁷ Disparue, sur un tertre en avant et dédiée à sainte Eulalie

éperon dominant une petite confluence et cet éperon est barré par l'église du village dont une portion du mur sud est massive. Terrefête est mentionné au XIIe siècle en tant qu'honneur et non pas comme *villa* ou *casal*⁴⁸. Mais nous n'avons pas pu repérer de site ayant pu héberger un château. Néanmoins, le peu d'indices que nous possédons sur cet habitat semble indiquer qu'il s'agit certainement d'un village fortifié création du Moyen Age central. Mis à part le village de Castillon, les autres habitats castraux sont donc peu nombreux et souvent peu évidents à mettre en valeur : la métamorphose villageoise normalement initiée par le château féodal n'a pas eu lieu. Mais cette stagnation paysagère n'induit en rien celle de la société qui paraît -au moins dès le XIIe siècle- présenter des caractères plus classiques, notamment une seigneurie hiérarchisée dans le cadre du comté pyrénéen de Comminges.

Questions de toponymie

Une première observation flagrante s'impose : la toponymie de ces habitats connaît une uniformité remarquable. La Bellongue est la vallée des suffixes en -ein⁴⁹. Si on en rencontre en dehors de la Bellongue, c'est à proximité, dans la haute vallée du Lez en Bethmale⁵⁰, mais c'est en Bellongue qu'ils sont le plus concentrés comme le souligne le tableau suivant :

Bethmale	Moulis	Bellongue	Oust	Biros	Engomer
Samortein	Loutrein	Audressein	Ardichein	Sentein	Astien
Arrien	Astien	Argein		Irazein	Loutrein
Villargein		Aucazein		Uchentein	socié à une
Idrein		Illartein		Luentein	pelle Saint-
Salsein		Augirein			chel comme
		Escarchein			dressein)
		Uzein (lieu-			
		Luchein (lieu-			
22,7%	9,1%	36,7%	4,5%	18,3%	9,1%

⁴⁸ Bonet de *Rebaia lop* et Pierre donnent aux templiers de Montsaunès un honneur nommé *Terra Fittz* contre une vache (en alleu franc !), HIGOUNET, *op. cit.*, acte 50.

⁴⁹ Voir le tableau ci dessous.

⁵⁰ Voir par exemple Salsein, Sentein,...

Ces toponymes sont en outre quasiment absents de la micro-toponymie⁵¹, ce qui souligne encore l'ancienneté de l'habitat. Leur diffusion est limitée aux villages, ce qui renforce leur particularisme et montre une unicité de caractères dans la mise en place de ces habitats. Cette terminaison n'est pas une transcription locale du suffixe germanique *-ing*, malgré les noms d'hommes qui auraient servi à la création de ces toponymes⁵².

On retrouve cette homogénéité en haute vallée de l'Ariège mais dans des conditions différentes : là-bas les suffixes sont en *-ac* ou en *-at*⁵³ et les noms d'homme majoritairement latins, bien que les découvertes archéologiques antiques soient rarissimes. Les toponymes villageois donnent donc une impression de germanisation de l'onomastique plus importante que dans d'autres secteurs des Pyrénées. Il faut associer cette particularité à un constat dressé lors de l'étude des micro-toponymes effectuée au cours de la prospection de 2005 dans les livres terriers et autres reconnaissances⁵⁴ des XVIIe-XVIIIe siècles. On constate, en effet, qu'à l'échelle locale le suffixe « *-ein* » disparaît au profit des suffixes « *-eich* », « *-ech* » et « *-aich* ». Nous pouvons ainsi établir la liste suivante non exhaustive des lieux-dits situés autour des villages d'Argein, Augistrou, Saint-Lary, Orgibet... la quasi-totalité des villages de la vallée de la Bellongue : *laneich*, *muneich*, *verneich*, *rozeich*, *clauzaich*, *pleich*, *ambaich*, *teich*, *lembaich*, *lanuech*, *reich*, *baich*, *auriech*, *bernech*, *bernedech*, *heretech*, *cassech*... Nous remarquons également que deux villages au-dessus de Saint-Lary présentent des toponymes au même suffixe, ceux d'Autrech et de Ruech. De plus, il est intéressant de faire **une** remarque similaire concernant les noms de famille tels que Puech, Pouech ou Escaich qui apparaissent comme associés à ces toponymes.

En dehors de ces toponymes, apparaissent de rares noms qui pourraient être plus anciens tel Galey⁵⁵ ou Bidarros. On rencontre aussi dans deux cas de fond de vallée, à Aucazein et à Argein, un dédoublement de l'habitat sur les deux rives de la Bouigane : les noms de ces deux hameaux, Viellot, érigés au pied de l'ubac sont construits à partir du diminutif de *villa*⁵⁶ et pourraient être les reliques d'une autre dynamique du peuplement de cette vallée dans une autre chronologie. Existente aussi des toponymes de formation certainement plus récente, ceux qui sont liés aux ouvrages fortifiés du Moyen Age central, Castillon, Terrefête et Durfort ou encore Villeneuve.

⁵¹ Un seul cas sur la commune d'Illartein : Uzein.

⁵² D'après ROHLFS, *Le gascon*, 1935 et DAUZAT, ROSTAING, *Dictionnaire des noms de lieux de France*, Paris, 1963 et VITEAU, « Toponymie du département de l'Ariège », *tercer Congreso Internacional de Estudios Pirenaicos*, Zaragoza, 1957. Aldrik + *-ing* > Audressein ; Argo+ *-ing* > Argein ; Adalgar ou Adelgar + *-ing* > Augirein, Idilard + *-ing* > Illartein, etc. Nous en donnons *infra* une vérification par la phonétique.

⁵³ Un seul suffixe en *-ano* existe en vallée de la Bellongue celui de Buzan.

⁵⁴ Archives Départementales 09, 101 EDT CC 1, 2 Mi 1/R9, 2 Mi 1/R10

⁵⁵ D'après DAUZAT, ROSTAING, *op. cit.*, racine pré latine, p.e gal-, caillou.

⁵⁶ Vila + ot, viela + ot: petite ville, grâce au diminutif *-òt*.

Enfin, trois villages portent le nom du patron de leur église : St-Jean, St-Lary et St-Martin⁵⁷, ce qui peut paraître peu mais qui comparativement à beaucoup de vallées pyrénéennes, notamment les autres vallées du Couserans, est plus dense que d'usage. Faut-il y voir un particularisme lié à la proximité de l'évêché de St-Lizier ? C'est peu probable puisqu'on ne retrouve pas cette proportion de toponymes villageois hagiographiques sur d'autres secteurs de cet évêché. Cependant, ces noms de villages sont certainement révélateurs d'un attachement à l'église paroissiale du noyau villageois primitif qui pourrait s'expliquer par une quasi concomitance entre la mise en place de ce noyau et celle du bâtiment cultuel.

Comment la phonétique vient-elle en aide à l'histoire, en la confrontant aux sources ? De nombreux toponymes suffixés en –ein sont présents sur la vallée de la Bellongue – *Vath longa*, territoire d'une unité remarquable. L'espace est compris dans ce que Pierre BEC dénomme le quadrilatère Castillonnais⁵⁸ qui concentre ces toponymes-ci, et ses limites linguistiques coïncident avec celles de la châtellenie des XIV^e et XV^e siècles.

Les interprétations successives dénotent de l'opacité du complexe gallo-romano-germanique où chaque trait a beaucoup perdu de sa netteté au Moyen Age⁵⁹. Pierre Bec décrit la palatalisation en fonction de la formation phonétique des consonnes dentales dans le Castillonnais, ou vélaire, pour le reste du domaine roman. Le même phénomène phonétique décrit par G. ROHLFS et W. SCHÖNTALER⁶⁰, en énumérant les consonnes, omet d'en spécifier les types phonétiques, dental ou vélaire.

L'importance du processus de palatalisation⁶¹ du -n final réside dans l'amuïssement de la consonne dentale qui le suivait dans les groupes consonantiques tels que n + t, n + d, n + n qui ont abouti à ce – n dental palatalisé, phénomène spécifique de notre aire du gascon oriental. En aucun cas le groupe n + g, qui obéit selon G. ROHLFS et P. BEC⁶² à une palatalisation⁶³, ne peut être pris en compte pour les

⁵⁷ A Audressein. Audressein est un habitat bipolaire des deux côtés de la rivière Bouigane. L'un est à proprement parler Audressein, bâti sur une confluence importante proche d'une église située juste à la confluence, l'autre est nommé St-Martin, mais le bâtiment ecclésiast St-Martin a aujourd'hui disparu.

⁵⁸ BEC Pierre, *Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans : essai d'aréologie, systématique*, Paris, éd. Presse universitaire de France, publication de la faculté des lettres et sciences humaines de Poitiers, 1968, tome 1 textes et tome 2 cartes, 375p., page 59, 299-315. Ce quadrilatère n'est pas une exception dans les Pyrénées car il fait partie d'une série de cinq : séronais, massatois, aranais, luchonais et Castillonnais, chacun offrant des cohérences isoglossiques singulières. Il décrit les processus phonétiques de la finale-n dentale dans l'isoglosse 3, tome 2, cartes phonétiques générales n° I et III et carte phonétique n° 7.

⁵⁹ ASTOR Jacques, *Dictionnaire des noms de famille et des noms de lieux du Midi de la France*, Millau, éd. du Beffroi, 2002, 1295p. Page 484, l'auteur rajoute qu'il est toujours préférable de penser « seigneurs des temps féodaux avant grandes invasions germaniques lorsqu'une étude toponymique est menée. »

⁶⁰ SCHÖNTALER W., *Die Mundart des Bethmale-Tales*, Tübingen, 1937.

⁶¹ VAISSIÈRE J., *La phonétique*, Paris, éd. P.U.F., col. "Que sais-je ?" n° 637, 2006, 125p., page 77 et sq. chapitre les consonnes. La palatalisation est le son formé par contact de la langue sur le palais.

⁶² BEC Pierre, « La palatalisation de l'-N final dental dans les toponymes en –EIN dans les parlers Gascons du Castillonnais » dans *Actes et Mémoires du 1^{er} Congrès International de Langue et Littérature du Midi de la France*, éd. Centre d'études provençales de la faculté d'Aix, Avignon, 1957, pages 218-225 et carte pages 232-233.

toponymes de la Bellongue, via les suffixes en –enc ou –ing. Gérard ROHLFS en 1935⁶⁴, propose une interprétation de ces suffixes à partir d’une forme germanique –ing, ultérieurement romanisée en –enc⁶⁵, aboutissant à –en⁶⁶. Il avance l’hypothèse que la formation sonore du –n final qui aurait été suivi d’une autre consonne, aboutirait à un son –gn / -nh. Ces derniers ont une formation vélaire, alors que le gascon pyrénéen, lui, connaît une palatalisation dentale différente du reste du domaine gascon. Le lien paraît établi entre toponymie et habitat médiéval, mais il est à noter que le passage de –ng à un –n’ palatalisé n’a créé aucun toponyme ailleurs que dans le Castillonnais. L’évolution des suffixes de ces toponymes doit être considérée comme la marque singulière du gascon pyrénéen à la palatalisation des finales dentales que l’on retrouve pour la finale –t⁶⁷, alors que dans le reste de la Gascogne, le gascon produit une palatalisation vélaire⁶⁸. Enfin, on peut conclure que ce phénomène correspondait à une plus vaste extension que celle de l’isoglosse 3⁶⁹ et que le suffixe –ein correspondrait au suffixe aquitano-pyrénéen –en⁷⁰.

Ce constat phonétique est renforcé par la transcription de ces noms de lieu dans les documents médiévaux. Prenons l’exemple du village d’Audressein dont le nom est mentionné dès le XII^e siècle⁷¹, en apparaissant sous la forme Odrecen. En 1195, La bulle du pape Célestin III du 15 septembre mentionne les noms d’église latinisés sauf ceux dont les toponymes finissent en –ein, ce qui semblerait prouver, dans l’esprit du scribe, le caractère insolite de leur finale : *ecclesiam sancti Martini de Udros*⁷² pour Audressein, *ecclesiam de Argen* (Argein), *decimas de Ocazen* (Aucazein) et *de Illarten*

Ibidem, *op. cit.*, 1968, voir note 1.

⁶³Par exemple *longe* > *luènh*, la forme *luènh* a été prononcée [luèn’], forme palatalisée et a évolué en [luèn] forme dépalatalisée, ce qui est l’évolution traditionnelle. Jordi Ensergueix confirme cette palatalisation dans son *Atlas linguistique de l’Ariège selon l’enquête « Sacaze »* (1887), Pamiers, éd. IEO Ariège, 2003, 356p.

⁶⁴ ROHLFS Gerard, « Le gascon : études de philologie pyrénéenne », dans *Beihefte zur Zeitschrift, für romanische Philologie, Heft 85*, éd. Max Niemeyer Verlag, Halle / Saale, 1935, 190p., page 105. Les hypothèses de Rohlf sont reprises par A. Dauzat, Rostaing et Viteau.

⁶⁵ Pour Loïs ALIBERT, –enc désigne des noms d’habitants. *Gramatica occitana segon los parlars lengadocians*, Barcelona / Tolosa, ed. Institut d’Estudis Occitans – Institut d’Estudis Catalàs, 2000, 530p. page 368.

⁶⁶ASTOR, *op. cit.*, pages 982-985. Jacques Astor en présentant « les suffixes –ing dans la France méridionale et –inco –ingo », avance la difficulté de distinguer le gallo-roman du germanique et note aussi que les noms de seigneur au nom germanique, constituent, selon lui, un vestige de leur identité germanique ; il ajoute que ces seigneurs et le substrat germanique sont aussi éloignés les uns des autres que ces seigneurs de nous ! Le suffixe germanique –ing désigne « les gens de – » et est suivi d’un nom germanique, son évolution crée une forme en –ens dans les toponymes et pose la question de la différenciation entre pré-latin et germanique de suffixe –inco.

⁶⁷ ENSERGUEIX Jordi, *Atlas linguistique de l’Ariège*, voir note supra, carte page 124, aqueth [a’ket].

⁶⁸ BEC, *op. cit.*, 1968, page 58.

⁶⁹ BEC, *op. cit.*, 1968. Voir la carte phonétique générale n°1, isoglosse 6.

⁷⁰ Suffixe dont la récente étude de J. ASTOR ne semble pas donner de références. Xavier RAVIER parle de toponymes prélatins : le suffixe –en est-il compris dans cette classification ? RAVIER Xavier, « Le suffixe toponymique pyrénéen –un. Le problème de ses relations avec d’autres suffixes à caractéristique nasale de l’Ibéro-Aquitaine », *Via Domitia X (Annales Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse)*, fascicule 5, année XII, 1963, pages 57-85.

⁷¹Don par Béraut de Roquefort aux templiers du casal de Sanche d’Audressein, dans HIGOUNET, *op. cit.*, acte 10, 1957.

⁷² BEC, *op. cit.*, 1968, pages 219-220. L’auteur renforce son hypothèse par l’observation des latinisations des toponymes écrits dans les manuscrits. Ici, le nom d’Audressein est réduit à son radical qui aurait subi une métathèse du r : Urdos > Udros. La racine aquitano-pyrénéenne est proposée dans BEC, 1968 et J. ASTOR en donne deux interprétations que nous développerons infra.

(Illartein) etc... Or, la latinisation des suffixes italo-celtiques -enc et germanique -ing donne –encu et –engu.

D'autre part on s'aperçoit que les graphies latines des toponymes en -ein, souvent tardives, ont toujours cherché à noter cette palatalisation de l'n en –ennium ou sans désinence latine comme dans la bulle papale. En 1278, le notaire Pèire Convenis de Montsaunès écrit *in vila de Audrecen*⁷³. En 1436 et 1467, la graphie du village de Salsein est celle-ci : *Salsen, Salsenh*. Au XVI^e siècle, un acte mentionne *Audresseing*, et ce n'est qu'au XVIII^e siècle que la graphie francisée actuelle s'impose.

Ce bref aperçu pour confirmer, semble-t-il, cette hypothèse, une fois relevées les différentes graphies du –en' : -en, -enh, -eing, -ein. Pierre BEC avance que la graphie -en est probablement celle conforme à l'étymologie et est celle qui semble la plus fiable en l'état de la question, étant donné que les textes gascons sont souvent des copies des XVI^e – XVII^e siècles, et que les textes latins médiévaux sont plus sûrs pour un essai de typologie et de chronologie. Mais, la confrontation des données historiques et philologiques ne clarifie pas les données du problème. D'une part car les radicaux proposés par P. BEC à la suite de A. Luchaire, R. LIZOP et Ch. HIGOUNET⁷⁴, ne semblent pas correspondre à une implantation aussi ancienne en Bellongue, car la majorité de ces habitats au nom suffixé en -ein sont des villages casaliers du X^e siècle.

L'examen du livre terrier de 1666 du village d'Audressein permet de dresser une première liste de 31 toponymes désignés en tant que noms de quartiers⁷⁵, ce qui est surprenant pour un tel village, et une liste complémentaire de toponymes divers.

Le vocabulaire employé pour désigner les lieux dans le village d'Audressein est largement dominé par le monde agraire, les hydronymes, les noms liés à la géomorphologie et enfin par des toponymes dits « urbains ». Cependant, en comparant le cadastre avec la carte topographique de l'Institut Géographique National, on se pose la question des limites du territoire de base de ce document : quelle est l'assiette du livre terrier ? Se fonde-t-il sur la paroisse ? sur le consulat ? ou sur une autre circonscription ?

Les termes de *casau*, *aus aigüaus*, *coma*, *comèra*, *lana*, *carrèra*, *viella* attestent leur présence dans le domaine occitan gascon et ceux de *font*, *anglada*, donnent une tangente vers l'occitan languedocien. Au cœur d'une zone de transition entre Gascogne et Languedoc, le Castillonnais et la *Vath Longa* ou Bellongue sont marqués dans leur toponymie par ce semblant d'hésitation entre gascon et

⁷³ Reconnaissance en fief du commandeur de Montsaunès de biens dont les *casals in vila de Audrecen*, acte 34, dans BABY, *op. cit.*, page 21.

⁷⁴ LUCHAIRE A., *Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française*, Paris, 1879.

LIZOP R., *Le Comminges et le Couserans avant la domination romaine*, Paris, 1931

HIGOUNET Charles, *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse - Paris, 1949.

ASTOR, *op. cit.*. Racines AR- : *harri* basque = pierre, p. 827-828, UR- : eau p. 876 et p. 828 pour UR + D dérivé de AR -.

⁷⁵ Archives Départementales de l'Ariège, cote de la sous-série 102 EDT cadastre CC 3.

languedocien, propre à ces zones de transition en Ariège étudiées par P. BEC ou J. DELEDAR-ENSERGUEIX et P. POUJADE⁷⁶.

Les termes agraires et agricoles sont *anglade* - *anglada* désignant une parcelle en coin, le *casau*, terre de culture, un jardin, près d'une maison, sans précision. Le nom d'*artigues* - *artigas* plus courant, fait référence au défrichement de terres. Le *courtiu* - *cortiu*, les courtieux sont une dépendance, petit jardin, clos, verger, de maison ou de ferme. Enfin, dérivé de *coadrat*⁷⁷, les *couderets* ou *couaderetz* selon la graphie retenue par le scribe, sont selon *lou Tresor du Felibrige*, un carré de terre. Le parcellaire tient ici une grande importance dans la désignation des quartiers de la ville.

D'autres donnent des précisions et se déterminent par la plantation rencontrée ou la culture pratiquée sur le terrain : *aulanon*⁷⁸ (noisetier), *caupasson*⁷⁹ (charme), *castanhet* (petit châtaigner), *ferratjal* (fourrage vert), route *de la vit* (cep, souche de vigne, vigne en gascon), la *passade* - *passada* (rangée de ceps isolée dans un champ, ou sentier) ; le quartier de *l'anglade* est « autrement dit à la vigne ».

Les hydronymes sont *aux agoüiaux* - *aus agüiaus*, *font de bebeto*, *font*, *longuerieu*, etc... ; ils soulignent les interférences entre gascon et languedocien, *agüiaus* et *font* en sont des exemples. À noter le problème de la transcription du gascon *hont* en *font* qui montre les transformations lors de la francisation. La *font* désigne une fontaine captant une source. Les *agüiaus*, dont la forme est francisée en *aux agoüiaux*, nomment les environs d'un cours d'eau, d'un canal, ou d'un réservoir. *Les embesses* - *las embèssas* désignent une terre sur la rive gauche, ou une partie de vallée exposée au Nord, à *l'envèrs*⁸⁰. Pour ce qui est du nom du quartier de *l'anglade*, le livre terrier donne une variante dans son appellation : *vigne* et *vigane*. Ce dernier terme désignerait-il le féminin de *vigan* < *vicanus*, faubourg, hameau ou village ? La transcription de ces noms soulève quelques interrogations sur la valeur des microtoponymes ici listés. Le but étant de décrire à différentes échelles les appellations d'un même lieu et de tenter d'en donner une typologie en rapport avec l'univers linguistique et mental d'une communauté à un moment donné : quelle est la vision du monde de ces Gascons de la Bellongue ? Et à quand remontent ces appellations, dans la mesure du possible, sans naïveté ni présomption.

Les toponymes issus de la géomorphologie et du modelé du relief sont *coumes* - *comas*, *coumères* - *comèras*, *pèire de Sor* - *pèira de Sòr*, *coustilles* - *costilhas* ou *cousteihes* - *costelhas*, et *les lanes* - *las lanas*. Certes peu nombreux, ils indiquent non seulement des quartiers mais aussi les murailles et un moulin.

⁷⁶ DELEDAR Jordi et POUJADE Patrici, *L'occitan parlé en Ariège*, Pamiers - Pàmias, ed. Cercle Prospèr Estieu, IEO edicions, 2001, 78 p.

⁷⁷ MISTRAL Frederic, *Lou Tresor D'ou Felibrige ou Dictionnaire provençal – français*, éd. Marcel Petit C.P.M., Barcelone, 1979, 2 tomes, A-F / G-Z. Page 477 colonne b et 587 b.

⁷⁸ *Ibidem*, op. cit., pages 177 a et 193 a.

⁷⁹ *Ibidem*, op. cit., page 503 c.

⁸⁰ *Ibidem*, op. cit., pages 863 b et 955 c.

Ces deux derniers groupes de noms, plus que d'autres, sont encore ceux utilisés toujours dans la commune d'Audressein : ainsi peut-on relever sur la carte de l'I.G.N., du Nord au Sud, les toponymes de *coumères*, *Longue riou*, *la lane*, les *côtes*, les *coumes*, *jubra*, qui correspondraient à la *coume gibra*, les *aulanous*, et *Artigues* qui semble faire écho à *Echart* sur la commune de Sor, cette fois dans le domaine agraire.

Enfin, une dernière série de toponymes appartenant au champ sémantique du village ou de la ville, des lieux de l'urbanisme, ou plutôt de la voirie. Ils se répartissent entre noms de quartiers et noms de voies. Ainsi compte-t-on comme quartiers ceux, de la *carrere cap de vielle* - *carrèra cap de viela*, de la *carrere cap de vilatge*, et comme nom de voies ou lieux-dits : la *passade* - la *passada*, la *carrere del cap del pont*, rue du *cap de la carrere*, *carrere del cap del dessus* - *dessús*, la *carrere del cap del vilatge* autrement dit *aux courtieux*, la *place du vilatge*, la *carrere du devant de la place*, la *place des murailles a las coumeros* - *comèras*. Le foisonnement, les répétitions, les pléonasmes et le petit nombre de termes utilisés caractérisent ce dernier ensemble.

Quelques-uns des termes relevés posent plus de questions qu'ils ne fournissent de précisions sur le paysage linguistique d'Audressein du XVII^e siècle : tels *corroú de la chapelle*, *las cau*, *gouilherat*, *goutteras*. Seuls deux anthroponymes désignent des quartiers : *Goudy* et *d'Arioles*. La confrontation des toponymes et des textes donne certains résultats. Le nom d'Arioles est cité dans l'acte daté du 13 novembre 1336, reconnaissance au commandeur de Montsaunès de *Guilhem de Ariola* pour deux terres à *la Clozada* et une à *Longue Ryu*⁸¹. Trois textes en date du 13 novembre 1336, sont très intéressants pour notre sujet. En effet, s'y rencontrent la plupart des toponymes et du vocabulaire rencontrés dans le livre terrier de 1666 : *Engals / Enguals / Engoes* – *engouels*, *Anglada* - *Anglade*, *carrerria publique*, *la Costa d'Olano* - *Aulanou*, *Gotera* – *goutteras*, *Longa Ryu* – *Longue riou*, *Comagebrar* – *coume gibra*, *a las Comas* – *las Coumes*. Le passage de forme gasconne matinée de latin à une forme francisée est ici aisément visible.

Les termes employés au XVII^e siècle l'étaient déjà au XIV^e siècle, la preuve en est là. Mais tout un pan de nos observations demeure difficilement identifiable. Quelle chronologie donner ? Une chronologie relative sur quelques termes ne permet pas de formuler des certitudes systématiques. La francisation des termes est nettement visible, mais dans quel contexte eut lieu la formation de ces noms ? Leur localisation sur le cadastre napoléonien n'est pas évidente du fait d'une déperdition des informations avec le temps, du moins c'est ce qui semble en émerger. Une enquête orale auprès de personnes - témoins pourrait-elle apporter des précisions ? Certes nous disposons maintenant d'éléments de compréhension de ces toponymes, mais les zones d'ombre si elles étaient floues,

⁸¹ BABY, *op. cit.*, acte 40, page 21.

paraissent plus nettes. La comparaison des données que peut fournir la sociolinguistique aux données des textes médiévaux ou modernes pourra être une clé de l'univers linguistique et mental des Gascons de la Bellongue entre le Moyen Age et l'époque moderne.

Les églises en vallée de Bellongue

L'étude des églises et de la christianisation puis de l'évolution du maillage paroissial en vallée de Bellongue est effleurée par J.CH. Mollet dans son article sur l'occupation du sol au Moyen Age du canton de Castillon⁸². Il souligne que les vocables sont anciens et souvent associés à des vestiges de l'Antiquité tardive : Martin, Etienne, Vincent, Sernin, Génès, Gervais, Sabin, Quentin, Eulalie. Il affirme également que 70% des églises se sont installées au haut Moyen Age, faisant suite à un encadrement religieux assez rapide entre le VIe et le IXe siècle, avec un semis paroissial très dense. Ce constat s'ajoute à celui de l'absence de villages castraux et ecclésiiaux, avec un habitat qui s'installe au Moyen Age au plus près des églises, faisant du château un simple habitat refuge. Nous pouvons après deux années de prospection et d'étude documentaire nuancer son propos.

Un des premiers constats de l'étude conjointe des documents et du terrain est celui de la position physique dominante des églises alors qu'elles ont une position sociale secondaire. En effet, comme cela est souligné dans l'étude géopolitique et la géomorphogenèse de cette vallée en introduction de cet article, cet aspect de mise à l'écart des édifices de culte vient sûrement du fait que la genèse des agglomérations d'habitats se fait en dehors du cycle ecclésial⁸³. Les agglomérations villageoises se groupent par le biais du casal projetant au premier plan le noyau familial tissant des liens de clientélisme dans des conglomérats de quartiers. Ainsi, la lecture des plans cadastraux de Orchein et Audressein⁸⁴ confirme de façon significative cette hypothèse.

Il faut donc se poser la question de la place de l'église, dans cette organisation casalière, bien antérieure à la mise en place du maillage ecclésial du Moyen Age central. Il ne s'agit pas de faire de cette vallée un lieu unique préservé de la pénétration des hommes d'Eglise, échappant au quadrillage systématique et antique des paroisses. Il nous faut nuancer un état de fait évident dans des zones très proches comme le Comminges et la Gascogne gersoise par exemple.

Le 11 août 1792, la vallée de la Bellongue n'échappe pas à la restructuration paroissiale de la Révolution française ; ainsi la loi n°2158 réorganise le semi paroissial en supprimant ou associant les paroisses entre elles. Passée cette date, les paroisses du district de Saint-Girons se présentent comme

⁸² MOLET, « Canton de Castillon-en-Couserans : occupation du sol au Moyen Age », in *Bilan Scientifique de la région Midi-Pyrénées*, Toulouse, 1996-1997, p.44

⁸³ Comme le soulignent précédemment les propos de Benoît CURSENTE.

⁸⁴ Hors quartier Saint Martin.

suit : Argein garde son église paroissiale, et se voit associer la paroisse de Villeuneuve avec son église comme succursale. Castillon devient une seule paroisse composée du hameau de Taffite, villages de Cescau, Audressein, Salzein; Sor, supprimant les paroisses d'Audressein et Salzein dont les églises restent succursales avec celle de Cescau ; deux églises deviennent oratoires celle de Sor et l'église du calvaire de Castillon. Illartein réunit dans son giron les paroisses de Buzan et Aucazein qui deviennent succursales. Orgibet devient une seule paroisse composée des villages d'Orgibet, Augistrou, Saint-Jean et Galey ; ces deux dernières deviennent succursales et celle d'Augistrou, oratoire. Saint-Lary reste tel quel et Augirein lui est ajouté comme succursale.

Dans le remembrement de ce finage paroissial on peut souligner le cas assez insolite d'Orgibet qui n'a pas une plus grande importance dans le passé que Galey ou Saint-Jean mais qui devient église paroissiale à la Révolution et englobe ces deux agglomérations.

On peut conclure selon cette loi de 1792 qu'antérieurement étaient paroisses avec *matrix ecclesia* les villages de Argein, Audressein, Aucazein, Galey, Villeneuve, Sor, Orgibet, Saint Lary, Castillon, Buzan, Illartein, Augistrou, Augirein et Saint Jean.

En outre, on constate que les églises de ces villages, actuellement encore visibles, sont toutes installées dans une position dominante et à l'écart de l'habitat. Le caractère montagnard de l'architecture très simple et peu sophistiquée est commun à toutes. Mais il est évident qu'elles sont d'origine romane, pour la plupart, comme le suggèrent certains détails du décor, du plan et de taille d'assise. Le site d'Orchein sur la commune de Galey est le plus intéressant : une motte au sommet d'une colline naturelle est signalée, par tradition locale, comme un ancien lieu de culte et cimetière dédié à sainte Eulalie. L'hagiotoponyme change selon les sources, mais l'évolution est nette, le nom du saint évoluant d'Aularic à Olario et Eularie... Cette sainte d'origine ibérique est relativement présente au cours des périodes wisigothique et mérovingienne en Novempopulanie, qui s'étendait jusqu'aux franges du département actuel de l'Ariège, incluant donc le Couserans. Ceci pourrait être un indice de plus arguant de l'ancienneté de la christianisation de ces populations.

On peut ainsi déterminer deux phénomènes l'un concernant la mise en place de l'encadrement religieux du peuplement dans le canton de Castillon, l'autre le groupement des populations : une première période de christianisation précoce qui voit un grand nombre d'églises quadriller le territoire avant le VI^e siècle -les vocables anciens peuvent en être le témoignage, tels Martin, Etienne, Sernin, Sabin, Gervais, Quentin, Eulalie et Vincent (ces deux derniers étant d'origine hispanique)- dessinant un maillage paroissial assez dense dès le VI^e siècle⁸⁵ ; une deuxième période de fixation du

⁸⁵ Nous nous appuyons sur la récente de thèse de Marie-Geneviève COLIN, *Edifices et objets du culte chrétien dans le paysage rural de Novempopulanie (IV^e-Xe siècles) : recherches d'Archéologie et d'Histoire*, Jean-Marie PAILLER et Jean

peuplement autour du casal, donnant naissance à des villages casaliers qui rejettent les églises en périphérie de leurs groupements. Ces dernières s'installent pour beaucoup, une fois l'habitat organisé, sur des zones élevées en position de domination du village. Il faut voir là un caractère original, qui différencie fortement ces villages de ceux qui ont été étudiés en haute vallée de l'Ariège.

Le tableau présenté ci-dessous reprend les données documentaires recueillies lors des deux années de recherches. Il illustre les caractères communs aux églises dans les villages de la Bellongue mais aussi les lacunes d'informations dues au manque de sources.

Lieu	dates	mentions	vocables	positions	cimetière
Argein	1195 1383 1792	église paroisse paroisse	saint Pierre	périphérique, en ateur	attenant
Audressein	1139 1383 1195	église paroisse église	notre Dame de Trêmesaïgues = sainte Marie ? saint Martin	rive droite nfluence des ières rive droite, connue rive gauche, parue emploi dans irs de maison vée	attenant inconnu disparu, adjacent ossements dans le din
Aucazein	1195 1383	église paroisse	saint Sabin	périphérique, en ateur	attenant
Augirein Terrefete	1383	paroisse	saint Martin	Centre du meau de Terrefete	attenant
Buzan	1383	paroisse	Notre Dame	périphérique, en ateur	extérieur au lage
Castillon	1178 1195 1383 1475	capera église paroisse capelle	saint Pierre saint Jacques	castrale, sur otte centre du village	inconnu attenant
Galey	1383 1640	paroisse église	saint Pierre saint Quentin Notre Dame du Calvaire	quartier haut ntre du village quartier bas ntre du casal extérieur au lage sur une laine adjacente	attenant (disparu) attenant pas de cimetière
Orchein	1687	chapelle	sainte Eulalie	sur motte	attenant (disparu)

Illartain	1195 1383	église paroisse	saint Germier	périphérique, en ateur	attenant
Orgibet Augistrou	1383	paroisse	Notre Dame	périphérique, en ateur	attenant
	?	paroisse	?	périphérique, en ateur (moderne)	attenant
Portet d'Aspet	1383	paroisse	?	périphérie	extérieur
Saint Lary	1686	paroisse	saint Hilaire	périphérie, sous village	attenant
Saint Jean	1383	paroisse	saint Jean	quartier bas, riphérique	attenant
	1754	chapelle	sainte Geneviève	quartier haut, riphérique	attenant (disparu)
Sor	?	paroisse	sainte Madeleine	périphérie, en ateur	attenant
	1195 1774	chapelles	saint Etienne et saint Martin	disparues	inconnu
Villeneuve	1195 1383	église paroisse	saint Etienne	périphérique, is le village	attenant

Le contexte castral

Le phénomène castral dans la vallée de la Bellongue est difficile à cerner tant les ouvrages fortifiés sont faiblement représentés. Sur les quatorze communes que compte la vallée seuls sept sites ont été relevés avec différents degrés de certitude. Parmi ceux-ci, quatre sont avérés : deux se situent sur la commune de Castillon-en-Couserans, au lieu-dit du calvaire à côté de la chapelle Saint-Pierre à Castillon, un autre au lieu-dit *Le Castéra* à 500 mètres au nord de ce dernier ; sur la commune de Villeneuve, un autre est présent au lieu-dit *Tuc de Castéra* ; le dernier, le château de Durfort est sur la commune de Galey, au hameau dit *Le Château*. Les trois autres sites restent hypothétiques car ils n'apportent pas suffisamment d'éléments archéologiques pour garantir une occupation castrale (anomalies topographique, éléments bâtis). Ces trois sites sont le village de Terrefête sur la commune de Galey, le sommet au dessus du lieu-dit *Croual* à côté du village de Sor, et le sommet portant le nom *Castéra* au dessus de la route conduisant au Col de Portet-d'Aspet entre Saint-Lary et Portet-d'Aspet. Bien souvent la seule donnée que l'on possède sur les édifices de cette vallée se résume dans plusieurs cas à une simple anomalie topographique. Les structures identifiées sur le terrain sont réduites et ne peuvent en aucun cas permettre une analyse exhaustive des sites et plus largement du contexte castral, d'autant plus que les sources écrites sur le sujet sont inexistantes.

Pour aborder la description de ces châteaux, il convient de commencer par ceux dont les témoins sont les plus notables, pour ensuite continuer avec les sites qui ne présentent que des anomalies

topographiques révélatrices d'occupation castrale, et enfin pour finir, nous aborderons le problème des sites hypothétiques.

Des ouvrages fortifiés médiévaux de la vallée de la Bellongue, celui qui a laissé le plus de marques dans le paysage actuel est sans aucun doute le *castrum* de Castillon-en-Couserans. En position dominante au bout d'un éperon calcaire, le site offre la situation géographique la plus favorable de la zone d'étude. En effet, le promontoire est situé idéalement à moins d'un kilomètre au sud de la confluence avec la Bouigane et aux débouchés des vallées de Bethmale et de Biros venant du sud. Selon toute vraisemblance le toponyme roman s'est créé avec le château. Plusieurs textes apportent des indications sur la forteresse et son histoire. La plus ancienne mention, de 1237, rapporte qu'*Azémar de Castilione* donne à la maison de Montsaunès plusieurs casals contre 4 setiers de froment et 4 de millet ou de méteil à la mesure de la cour du château⁸⁶. Dans le cartulaire de Montsaunès, en 1278, le terme *castro de Castelhon*⁸⁷ est employé, ce qui ne signifie pas la demeure seigneuriale mais l'habitat groupé et enclos dans une enceinte collective. Dans ce sens, il est fait trois mentions de maisons à l'intérieur du *castrum*⁸⁸. Enfin, des textes de la deuxième moitié du XVI^e siècle, datant des Guerres de Religions⁸⁹, font plusieurs fois référence au « *chastel* » ou « *chasteau* »⁹⁰. Le *castrum* devait avoir une enceinte munie d'éléments de défense efficaces puisqu'en 1574 la garnison composée de seulement dix soldats réussit à repousser les Huguenots⁹¹. Enfin, il est détruit en 1650 sur ordre royal.

Peu d'éléments aujourd'hui sur le lieu dit du calvaire témoignent de l'ancienne fortification, cependant il est possible d'identifier trois éléments majeurs : le tracé de rempart correspondant à l'enceinte villageoise, la chapelle Saint-Pierre et la motte castrale accolée à cette dernière. Suite au démantèlement du *castrum*, les soubassements des murs de l'enceinte ont été remaniés pour soutenir l'apport de terre ayant servi à l'aménagement médiéval. De ce fait, le tracé du rempart peut être restitué et forme un ensemble d'environ 5000 m², surface suffisamment étendue pour contenir en son sein un habitat groupé. Seules quelques portions de murs peuvent être contemporaines au *castrum*, tel est le cas pour la base de la tour de flanquement arasée à l'est de l'enceinte et la base du rempart continuant vers le sud-est. La tour domine l'actuelle route permettant d'accéder au calvaire, celle-là

⁸⁶ BABY, *op. cit.*, acte n°22, p. 57.

⁸⁷ Idem, acte n°34, p. 68.

⁸⁸ « (...) *domum quam habent in castro de Castelhon inter domum Bernardi de Binas et domum Ioannis de Sancto Licerio* (...) », idem, acte n°34, p. 68.

⁸⁹ LESTRADE abbé J., *op. cit.*, pp 203-205.

⁹⁰ En 1569, le roi Charles IX parle de « *chastel necessarye pour la tuytion et défense du pays* (...) », CABANNES H., *Les chemins de transhumance dans le Couserans, Revue de Comminges*, 1989, p. 114.

⁹¹ Idem, p. 204.

même qui devait déjà exister au Moyen Age. Plusieurs autres tours de ce type flanquaient certainement le rempart sur tout son pourtour ou tout du moins sur une partie.

Ne nous attardons pas sur la chapelle Saint-Pierre déjà développée précédemment, remarquons seulement qu'elle est de facture romane, sans doute tardive, et donc, en tout état de cause, contemporaine du *castrum*. A-t-elle servi en premier lieu de chapelle castrale, ou bien d'église paroissiale avant que l'église Saint-Barthélemy en contrebas, qui n'apparaît dans les textes qu'à partir du XIV^e siècle, ne soit érigée ? Ceci est une question à laquelle il est difficile d'apporter des éléments de réponses. Remarquons enfin que la chapelle est entièrement surélevée et crénelée, aménageant un réduit entre la voûte et le toit. Cette surélévation, dont l'appareil grossier se distingue de la partie romane, semble répondre à une nécessité défensive tardive. Ce type d'aménagement, qui se retrouve également à Laroques-d'Olmes (Ariège) ou à Saint-Savin-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées), ne correspond pas au Moyen Age mais peut-être plutôt aux guerres de religions et aux nombreux troubles induits dans les textes.

Enfin, au sud de la chapelle et dominant l'ensemble, se tient un tertre artificiel qui s'apparente à une motte castrale mais qui n'est pas associée à un fossé. De forme oblongue, elle offre une superficie de 32 m de long sur 15 m de large, soit environ 480 m². Cette motte supportait la fortification seigneuriale dont il ne reste aucune structure bâtie.

L'habitat a subi un élargissement qui pourrait correspondre au passage de la seigneurie à la châtelainie au XIV^e siècle. La charte de coutumes de Castillon, accordée en 1368 par Pierre-Raymond II, comte de Comminges⁹², peut en être une preuve étant donné qu'elle octroie de plus grandes « libertés » aux villageois. Peu contraignante pour les habitants du lieu, cette charte peut s'expliquer par la volonté politique du comte d'attirer une population nouvelle afin d'agrandir le village qui est passé au rang de châtelainie.

Le second ouvrage présentant de nombreux indices archéologiques est celui de Durfort. Les ruines du château se situent en position dominante, sur la rive gauche de la Bouigane, à un emplacement privilégié permettant d'embrasser du regard le fond de la vallée une centaine de mètres plus bas, où se situent Augirein, Terrefête, Orgibet et Augistrou. Cependant, il est en situation inférieure par rapport à Saint-Jean-du-Castillonnais, Galey et Orchein. Le cartulaire de Montsaunès⁹³ et les Compoix du XVII^e siècle⁹⁴ -ces derniers, bien que tardifs, apportant une vision assez précise du réseau des chemins

⁹² SAMIAC abbé J.F., La Charte de Coutume de Castillon, *op. cit.*, pp 70-76.

⁹³ Un seul chemin est mentionné en 1255, celui de Ladriz, partant du hameau du château et reliant par la soulane le hameau d'Orchein « (...) *es de la bia qui pel Ladriz* (...) », BABY, *op. cit.*, acte n°23, pp 57-58.

⁹⁴ Compoix d'Orgibet, Archives Départementales de l'Ariège, 129 E, CC 2, 1661 ; Compoix de Saint-Jean-du-Castillonnais, 122 E, CC 2, 1666 ; Compoix de Galey, 118 E, CC 1, 1690.

au Moyen Age- démontrent clairement la position centrale du château, formant un noeud de communication permettant de distribuer tous les villages et hameaux alentours. La fortification a attiré un habitat au niveau du carrefour. Le lieu-dit *le Château*, formant aujourd'hui un petit hameau, n'est qu'un reliquat de cet habitat groupé médiéval.

Le toponyme Durfort provient du nom de la dernière famille seigneuriale qui a occupé le château au XVIIe siècle et probablement jusqu'au XVIIIe siècle. La seule mention médiévale faisant référence au château⁹⁵ date de 1255 et dans cet acte les seigneurs de *Galauer* et *R. W. del Casteg* sont mentionnés comme témoins. Le château appartenait-il à l'une de ces familles ou y avait-il une co-seigneurie ?

Sur le terrain, le site se compose aujourd'hui d'une enceinte arasée fossoyée et d'une base de tour exiguë. L'enceinte, en forme d'ellipse désaxée au sud-est, forme un ensemble enclos d'environ 6500m², ce qui en fait le deuxième ouvrage du haut Couserans par sa superficie. La partie vers le bout de l'éperon montre un apport massif de terre pour surhausser le tout de plusieurs mètres et aménage une surface plane. Un pan de mur transversal -17 m de long et 1,50 m à 2 m de hauteur- montre une possible séparation de cet espace en deux parties distinctes. La partie orientale est vierge de toute structure visible en surface alors que l'espace médian conserve au centre la base d'une tour massive et exiguë : 3,70 m par 4m de dimension extérieure, l'épaisseur des murs variant de 1,40 m à 1,80 m, dégageant un espace intérieur de seulement 4,50 m². La position centrale de l'édifice suggère qu'il s'agit de la tour maîtresse. Dans ce cas, elle serait à rapprocher des tours maîtresses de Bramevaque, de Moulis et de la Malède, toutes trois également dans le Castillonais et en meilleur état de conservation. Bramevaque et Moulis conservent plusieurs niveaux d'élévation mais aucune entrée. Dès lors, on peut supposer que l'entrée se faisait au deuxième étage. Les ouvertures de tir sont inexistantes (Bramevaque) ou si étroites qu'elles font douter de leur fonction défensive (Moulis). Toujours dans l'enceinte de Durfort, la partie la plus proche du hameau est plus basse que la partie précédemment décrite car une falaise de quelques mètres de hauteur les sépare, ce qui devait correspondre à la basse cour.

Si les réfections postérieures et les murs en pierres sèches jalonnant le site reprennent le tracé ancien des remparts, l'amplitude spatiale du site et sa position sur un carrefour laisseraient supposer que le site accueillait une agglomération. Dans le cas où le rempart correspondrait effectivement à celui du château médiéval, il s'agirait donc d'un habitat enclos dont le hameau éponyme est un souvenir. Dès lors, le site s'apparenterait à un *castrum*, du type de celui de Castillon, mais le seul texte médiéval mentionnant la fortification, datant de 1255, n'en fait pas état. L'implantation du château au cœur d'un maillage relativement serré de villages casaliers préexistants montre une tentative d'imposition du

⁹⁵« (...) *passa a esus entro a la bina de S. de Marivae, de l'estrem ental casteg (...)* », BABY, *op. cit.*, acte n°23, pp 57-58.

pouvoir seigneurial dans le paysage. Le château n'a pas suffi à fixer l'habitat et à la fin du XVIII^e siècle, les villages casaliers ont repris naturellement le monopole dans la vallée.

Les autres ouvrages ne présentent pas d'indices aussi révélateurs sur le terrain que dans les cas de Durfort et Castillon. Les écrits non plus ne font pas référence à d'autres fortifications pour l'époque médiévale. Parmi les sites susceptibles d'avoir été des ouvrages fortifiés, trois d'entre eux portent le toponyme *Castéra* et posent des problèmes d'interprétation tant les indices topographiques, matériels et bâtis sont maigres. Ce toponyme évoque un site castral selon la variante gasconne de *castrum*.

Les lieux-dits portant ce toponyme sont communs dans le Couserans et plus largement dans la zone d'influence du Comminges. A lui seul, le haut Couserans compte une dizaine de sites de ce type, qui, en plus d'être homonyme, présentent des caractères récurrents : tous sont en position de hauteur en connexion avec une voie de passage ; tous sont implantés sur un espace montrant un aménagement avec des murs de soutènement pour des terrasses et/ou avec des granges et dans quelques cas montrent des creusements de fossés ; aucune structure bâtie maçonnée n'est à noter sur place ; pas ou très peu de matériel est retrouvé en prospection de surface. Tous ces indices portent à croire que les *castéra* ont connu une occupation de durée relativement courte.

Dans la vallée de la Bellongue, deux des trois *Castéra* inventoriés présentent des anomalies topographiques révélatrices d'une occupation castrale. Le premier se situe à moins de 500 m au nord de Castillon-en-Couserans sur un promontoire encore plus idéalement placé que ce dernier, plus proche de la confluence avec le Lez, dominant la plaine alluviale d'Audressein et avec une vue axiale sur la vallée de la Bellongue. Il se présente sous la forme d'un éperon avec à l'est un accès depuis une vaste étendue relativement plane. Le lieu-dit *Castéra*, à proprement parlé, correspond à une plateforme réduite d'environ 15 m sur 15 m dont une élévation de terre de quelques mètres au sud a permis de niveler le tout en fonction du niveau naturel au nord correspondant au bout de l'éperon. La butte artificielle, ou plutôt faudrait-il l'appeler la motte, n'est pas fossoyée, sauf au nord où il est possible d'entrevoir une tranchée modeste, certainement en partie comblée par le chemin aménagé. Un tapis de pierres de sections relativement régulières et sans trace de mortier ni de chaux, jonche la plate-forme et ne forme aucune organisation notable.

Le second site se trouve sur la commune de Villeneuve et se nomme le *Tuc de Castéra*. Il est au bout d'un éperon barré qui domine la vallée de la même façon que le château de Durfort, sur la rive gauche de la Bouigane. Les sources du XV^e siècle⁹⁶ et celles cadastrales du XVI^e siècle⁹⁷ montrent un réseau

⁹⁶ « (...), que es au pla, confronta an Bernat de Berge etan lo cami public, (...) », BABY, *op. cit.*, acte n°46, pp. 102-103.

⁹⁷ « (...), que ab lou passatge de Lartigue qui confronte ab la carrébé publique levant ab un camy tirant a la gleize et dans lou simiteby de sant saby (...) », Terrier de Villeneuve, Archives départementales de l'Ariège, 120 E, Fol. 96 R°.

de chemins qui ceinturait de façon rapprochée le Tuc de Castéra. La carte CASSINI ne signale pas de fortification mais elle situe un hameau. Un habitat groupé pourrait s'être fixé auprès du château et avoir perduré jusqu'au XVIIIe siècle, alors que ce dernier n'était probablement plus occupé depuis des siècles. Remarquons par ailleurs que le village de Villeneuve, mentionné dès le début du XIIIe siècle et proche du *Tuc de Castéra*, pourrait avoir contribué à l'abandon du site castral.

Le lieu-dit correspond à l'extrémité du plat et pour y accéder il faut franchir un large fossé sec de 2 à 3 mètres de profondeur taillé dans le roc. Comme le *Castéra* à côté de Castillon, la quantité importante de pierres sur le lieu et l'absence de mortier suscitent des questionnements sur les techniques de construction employées. Ces pierres ont peut être servi de fondations et de niveau d'ancrage pour des structures en matériaux périssables, telles des palissades ou même des bâtiments résidentiels. Les techniques de constructions visibles dans les granges du Couserans du XIXe siècle montrent une autre possibilité qui consiste à élever des murs de pierres liées à la terre. Cette technique utilisée localement à l'époque moderne, peut prendre son origine au Moyen Age. Simple pour s'approvisionner en matériaux, les structures une fois éboulées ou démantelées ne laissent aucun indice de liant perceptible sur le site.

Enfin, le troisième *Castéra* se situe sur une hauteur dominant les chemins passant de part et d'autre et permettant de relier les villages de Saint-Lary et Portet-d'Aspet. Comme c'est le cas pour les *castéra* du haut Couserans, les granges modernes et les nombreuses terrasses ont remodelé les pentes. De plus, ici, les pierres ont été utilisées pour construire des murets servant à parquer les animaux. Le seul élément retenant l'attention est une base de structure quadrangulaire à côté du relief rocheux sommital dont l'emplacement est taillé dans le lapiaz. La structure ne présente pas de mortier et les éléments sont trop réduits pour attester une occupation castrale médiévale.

Comme ce dernier site, d'autres lieux sont susceptibles d'avoir reçu des ouvrages fortifiés, mais le manque de données textuelles et archéologiques oblige à les considérer comme hypothétiques. Tout juste pouvons nous mentionner la colline de *Pouredoun* dominant Cescau, connue sur le cadastre napoléonien sous le toponyme de la *Mothe*. La situation stratégique idéale du promontoire et la proximité avec le village, ainsi que l'attestation par les textes d'un seigneur de Cescau, consolident l'idée d'un ouvrage castral à cet endroit. Cependant, aucune élévation de terre, d'anomalie topographique ou de mobilier en surface ne permet d'en affirmer la présence à cet endroit. Le même cas de figure s'observe pour la butte à côté du village de Sor et surveillant la vallée de la Bellongue à un endroit où elle se rétrécit. Le dernier exemple, le village de Terrefête, est en position de hauteur par rapport à Augirein, avec l'église en position centrale supposant que le village s'est groupé à partir et autour de celle-ci. A l'entrée du village, à quelques mètres de la façade de l'église, un pan de mur

épais, solidement maçonné et se désépaississant à partir de 0,70 m de hauteur pourrait correspondre au reste d'un ancien rempart. De plus, le mur sud de l'église se dénote du reste de l'édifice, il présente une base solidement appareillée à l'aide de gros blocs granitiques pouvant atteindre 1m de longueur. Il est difficile d'affirmer quoi que se soit à partir de ces simples observations mais il n'est pas exclu que Terrefête ait été un village ecclésial fortifié à l'image de Sentein situé dans la vallée de Biros.

Tout comme dans le haut Salat, la vallée de Bellongue conserve plusieurs ouvrages tardifs, exemples de châteaux qui remontent pour les plus hautes périodes au XVI^e siècle. Ils se situent dans les villages de plaine et ont des caractères rudimentaires mais indubitablement résidentiels. Tel est le cas pour le château de Coumes, Aucazein, Augirein ou encore Cescau. A Saint-Lary et à Viellot (sur la commune d'Argein) ceux-ci ont disparu et n'apparaissent que dans les archives. Remarquons seulement que le cartulaire de Montsaunès fait état de seigneurs au Moyen Age pour l'ensemble de ces villages mais pour ces derniers, aucun château n'a été relevé sur le terrain. De ce fait, ces châteaux post-médiévaux seraient-ils des réminiscences tardives des seigneuries médiévales dont les fiefs ont été rachetés ou sont passés à d'autres familles aristocrates par le biais d'héritages ?

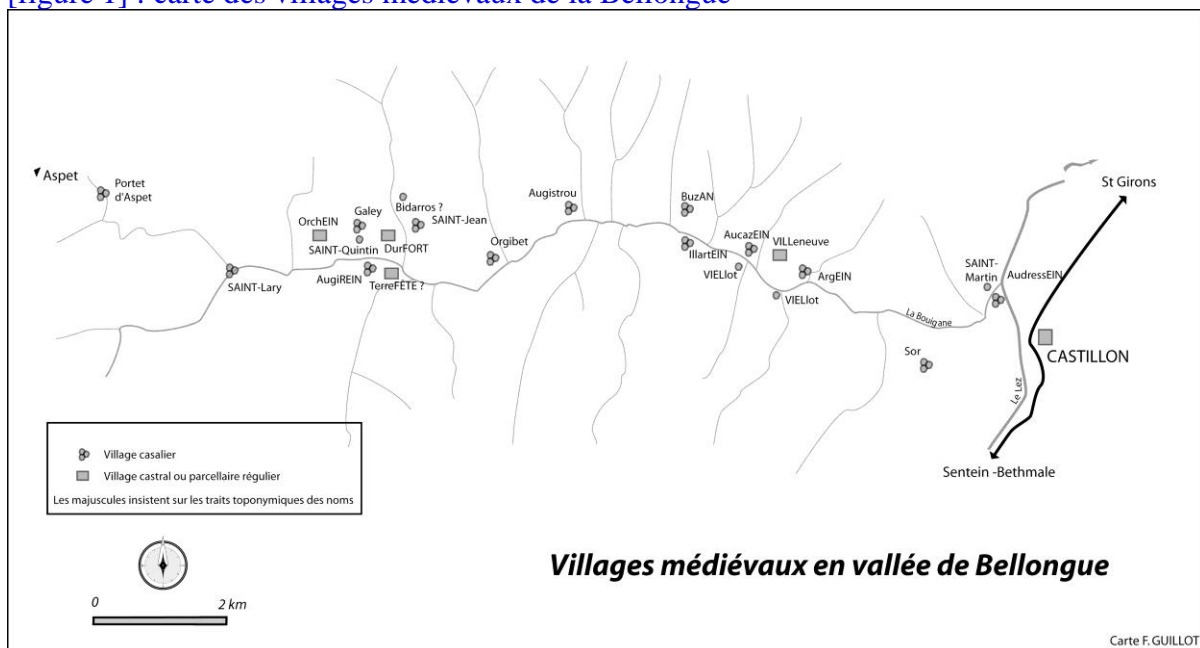
Enfin, notons que l'extension des ouvrages seigneuriaux castraux paraît avoir connu deux étapes : une histoire ancienne, difficilement perceptible, montre une diffusion d'ouvrages seigneuriaux dans la *potesta* des familles locales et de la famille d'Aspet. La série de sites hypothétiques, dont les *Castéras* font parti (peut-être également Durfort et la première implantation de Castillon), pourrait remonter à cette première phase d'implantation castrale. Cette étape est difficile à recadrer temporellement mais il est envisageable que cela débute comme partout ailleurs au XI^e siècle.

Dans un second temps, Castillon devient chef-lieu de châtelainie comtale au XIV^e siècle. Le passage du pouvoir direct sur les hommes à celui de la domination du territoire, va se traduire dans le phénomène castral du Castillonnais par la supplantation des petits ouvrages par celui des seigneurs de Castillon. La fin du Moyen Age est donc marquée sur le secteur par la domination d'un seul ouvrage et seul bourg castral de la zone. Ce qui tend à démontrer que la structuration politique en châtelainies-baylies est effective et primordiale dans le paysage politique et dans l'occupation du sol.

Restent donc quantité de zones d'ombre dans l'Histoire de la vallée de la Bellongue au Moyen Age du fait avant tout de la déficience de la documentation écrite. Non seulement, les actes médiévaux qui abordent ce territoire sont peu nombreux, mais ils sont quasi exclusivement issus du cartulaire d'un établissement templier puis hospitalier.

Néanmoins, grâce à une méthodologie pluridisciplinaire alliant l'enquête documentaire à un travail de prospection sur le terrain et à des recherches linguistiques, on a pu construire des faisceaux d'indices permettant de combler partiellement les lacunes documentaires. Ainsi, s'est construit une première esquisse des cadres de l'occupation du sol au Moyen Age dans cette vallée montagnarde des Pyrénées centrales, esquisse qui pourra servir de base de travail à des comparatifs avec d'autres vallées du secteur ou à la construction de problématiques pour approfondir la recherche en utilisant des méthodes complémentaires, fouilles archéologiques ou autres.

[figure 1] : carte des villages médiévaux de la Bellongue





Sommet du village de Castillon-en-Couserans. Le château a disparu, on aperçoit l'église castrale fortifiée. Photo T. LASNIER



Petite sculpture d'origine inconnue au bord d'une rue dans le village de Castillon-en-Couserans. Photo T. LASNIER.



Site de l'église disparue Sainte-Eulalie à Orchein – Photo F. GUILLOT.